



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 5 avril 2022**

Date de convocation : mercredi 30 mars 2022

Délibération n° CC_2022_57
Nomenclature : 5.3.5

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 47

Votants : 55

Pouvoirs :

M. Jean-Michel ROUGER à M. Jérôme GARDELLE, Mme Claudine BRUNETEAU à M. Francis GRELLIER, M. Philippe CREACHCADEC à Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Pierre MAUDOUX à Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Mme Evelyne PARISI à Mme Véronique CAMBON, M. Joël TERRIEN à M. Thierry BARON, Mme Véronique TORCHUT à Mme Caroline AUDOUIN, Mme Céline VIOLETT à M. Jean-Pierre ROUDIER

Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : CYCLAD - Modification de la désignation de délégués

Le 5 avril 2022, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni Salle des Fêtes de Vénérand, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Raymond MOHSEN, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Annie GRELET, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Mme Sylvie BARDEY, M. Eric BIGOT, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Alexandre GRENOT, Mme Agnès POTTIER, Mme Claudine PEYRAMAURE, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Laurent DAVIET, Mme Dominique DEREN, M. Pierre DIETZ, M. Jean-Philippe MACHON, M. Jean-Pierre ROUDIER, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, Mme Corinne PEQUIGNOT, M. Michel ROUX, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Gaby TOUZINAUD, Mme Sylvie CHURLAUD, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Florence BETIZEAU, M. Rémy CATROU, M. Charles DELCROIX, M. François EHLINGER, M. Patrick PAYET

Secrétaire de séance : M. Raymond MOHSEN

RAPPORT

Le rapporteur rappelle que par délibération n°2020-153 du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020, la CDA de Saintes a désigné ses délégués titulaires (Jérôme GARDELLE, Jean-Luc FOURRE, Eliane TRAIN, Gaby TOUZINAUD et Pierre TUAL) et suppléants (Philippe CHASSERIEAU, Pascal PELLERIN, Lydia MARTINEAU, Daniel MOULON et Isabelle COSSON) au Comité Syndical du Syndicat Mixte CYCLAD.

Monsieur Pierre TUAL avait été désigné délégué titulaire et Madame Isabelle COSSON, déléguée suppléante. Or, ils souhaiteraient inverser leurs désignations, ce qui nécessite une modification des délégués qui ont été désignés à CYCLAD.

Il convient de rappeler que la CDA est compétente pour désigner ses représentants au Comité Syndical de CYCLAD par délibération du Conseil Communautaire.

Aussi, il est proposé de procéder à la modification de la désignation de ces délégués au Comité Syndical de CYCLAD.

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5711-1,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 24 juin 2021,

Vu les statuts du syndicat mixte fermé dénommé CYCLAD annexés à l'arrêté préfectoral du 26 mars 2020 portant modification des statuts du CYCLAD,

Vu la délibération n°2020-153 du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020 portant désignation des délégués à CYCLAD,

Considérant que Monsieur Pierre TUAL a été désigné délégué titulaire et que Madame Isabelle COSSON, déléguée suppléante par délibération n°2020-153 du Conseil Communautaire susvisée, et qu'ils souhaitent inverser leurs désignations,

Considérant qu'il est nécessaire, pour se faire, de modifier la désignation d'un des cinq délégués titulaires et d'un des cinq délégués suppléants au Comité Syndical du Syndicat Mixte CYCLAD,

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Communautaire :

- **de procéder** à la modification de la désignation des délégués au Comité Syndical de CYCLAD désignés par délibération n°2020-153 du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020 comme suit :
 - o de désigner Madame Isabelle COSSON comme déléguée titulaire au lieu de Monsieur Pierre TUAL et de désigner Monsieur Pierre TUAL comme délégué suppléant au lieu de Madame Isabelle COSSON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'ensemble de ces propositions par :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Pour le Président absent et par délégation de signature,
le Premier Vice-Président,



Eric PANNAUD

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.